



Place au Vélo Nantes - Commission Aménagement

## Compte-rendu de la rencontre technique du 22 Mars 2022 avec Nantes Métropole

Compte-rendu de réunion et position de Place au Vélo

06.05.2022

# Rencontre technique du 22 Mars 2022 avec Nantes Métropole – Service Mobilités actives

---

A l'invitation du Services mobilité active (SMA) de Nantes Métropole, nous avons fait un point avec différents services sur quelques dossiers en cours. Pour Place au Vélo Nantes étaient présent.e.s : avec Daniel, Samy, Catherine, Jean-Luc, et, côté salarié, Jean et Gaëtan.

---

### **Rue Frères Louis**

Le pôle responsable nous a présenté le projet non-définitif de réaménagement de la rue. Après de nombreux courriers et mails de notre part, le pôle avait fini par travailler sur une solution qui ne satisfaisait personne en essayant de contenter tout le monde :

- voie cyclable trop étroite sur trottoir avec risque de conflit piétons (d'autant qu'un institut pour personnes malentendantes, notamment, ainsi qu'un vaste programme de plusieurs centaines de logements qui devrait prochainement sortir de terre, donnent sur ce trottoir)
- benne à ordures qui réduit l'espace cyclable à cause de contraintes techniques sur le camion de collecte
- double sens cyclable non-protégé
- réinsertion sur la chaussée principale abrupte et avec perte de priorité
- manque de covisibilité (dans le virage) à l'extrémité sud de la rue
- absence de vrais dispositifs de modération de circulation (plateau, ralentisseur...)
- zones d'emportières qui ne sont pas prises en compte le long des stationnements sur les PC sur trottoir
- ...

Grosso modo, si l'on ajoute à la topographie, aux usages existants et futurs des riverains piétons ou motorisés et à nos demandes les contraintes liées au passage du bus, nous nous trouvons dans une situation inextricable.

**A long terme**, nous estimons donc que la solution serait une révision plus large du plan de circulation, avec comme objectifs une déviation du passage du bus et

surtout une réduction drastique du passage de voitures en transit vers le P+R de Pirmil, dont la pertinence à cet emplacement est discutable.

Le service chargé des transports en commun affirme avoir fait des études prospectives de flux de circulation qui ne laissent pas entrevoir d'autres solutions pour le plan de circulation (mais semble-t-il qu'il raisonne à flux motorisé constant). Le service mobilité active est à notre écoute et volontariste, mais se heurte donc à de nombreuses oppositions.

**Dans l'immédiat**, il semblerait donc qu'il nous faille nous résoudre à l'option insatisfaisante d'une piste cyclable dans la partie centrale de la rue, aux conditions suivantes :

- pas de stop,
- girations douces,
- comptage et évaluation,
- présence policière,
- protection "anti-stationnement sauvage" du double sens en bas de la rue côté Ripossière...

... Le tout dans l'attente d'une modification effective du plan de circulation qui permettra d'effacer cette piste et d'avoir une véritable vélorue.

Nous attendons encore les documents présentés lors de la réunion pour pouvoir discuter sur pièce les propositions révisées de la métropole.

### **Présentation des résultats du baromètre 2021**

Une courte présentation du baromètre des villes cyclables édition 2021 a permis de mettre en avant

- les principales conclusions concernant la participation (en hausse à l'échelle de la métropole),
- les priorités exprimées par les répondant.e.s (légèrement différentes selon les communes mais globalement concentrée autour d'une insatisfaction sur la sécurité et le confort des aménagements proposés quoi que reconnaissant quelques améliorations par endroit, qui malheureusement ne sont pas observable sur tous les projets livrés dernièrement)
- les pistes de travail dans le cadre d'une campagne à venir d'aménagements tactiques (deux documents ont été remis et brièvement commentés, l'un de diagnostic, l'autre de proposition concrètes sur plusieurs dizaines de zones concentrant les points de mécontentement dans l'ensemble de la métropole (pas uniquement à Nantes))
- les pistes de travail dans le cadre d'une amélioration de l'offre de stationnement sécurisé.

### **Evocation des conclusions de l'observation Pirmil-Mangin**

Les conclusions de notre enquête sur Pirmil-Mangin ont été évoqué, les services faisant état de leur trouble face à la remise en question d'un aménagement pourtant conforme aux recommandations du Cerema.

### **Interventions souhaitées de la Police Municipale**

Nous avons porté auprès des services notre point de vue sur la nécessité de faire intervenir systématiquement la police municipale dans certain cas. Nous avons plaidé pour que, lorsque les différentes options des dossiers aménagements sont soumises aux élu.e.s, de présenter la nécessaire intervention des forces de l'ordre comme faisant partie d'un tout indissociable de certaines options d'aménagement.